



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2306-010 – Lot 5 193 091, CHEMIN DE LA TOUR

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Maïke Storcks, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 6 novembre 2023 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2306-10.

Nature et effets de la demande :

La demande de dérogation mineure consiste à pouvoir réduire la marge de recul frontale à moins de 25 mètres de la rue, soit 9,16 mètres.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé sur le lot 5 193 091, chemin de la Tour à Bolton-Ouest, sur la propriété composée du lot no. 5 193 091 du cadastre du Québec (matricule : 9009-86-9305) et localisé dans la zone RES-1.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce 19 octobre 2023.

Mme Maïke Storcks
Directrice générale et greffière-trésorière